



Correction au Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(11)

Bureau de la rédaction du Relevé des maladies transmissibles au Canada¹

Affiliation

¹ Bureau de la rédaction du RMTCC, Direction générale de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses, Agence de la santé publique du Canada, Ottawa (Ontario)

*Correspondance: phac.ccdr-rmtc.aspc@canada.ca

Citation proposée : Bureau de la rédaction du Relevé des maladies transmissibles au Canada. Correction au Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(11). Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(12): 368

Une erreur s'est produite dans l'article «Recommandations du Réseau des laboratoires de santé publique du Canada (RLSPC) pour la détection en laboratoire d'Escherichia coli producteurs de Shiga-toxines (O157 et non-O157)» publié le 1er novembre 2018. Dans la Figure 1 : Recommandations pour la détection d'Escherichia coli producteurs de Shiga-toxines dans des échantillons de selles (1), sous Tests d'amplification des acides nucléiques (TAAN) pour le gène de Shiga-toxines (stx), les encadrés sur la déclaration des stx positifs et négatifs ont été inversés par erreur.

La figure a été corrigée le 6 novembre 2018. La figure démontre maintenant que les résultats de stx positifs obtenus par TAAN doivent être signalés et que les procédures provinciales de soumission des échantillons pour mise en culture devraient être suivies.

Référence

1. Chui L, Christianson S, Alexander DC, Arseneau V, Bekal S, Berenger B, Davidson R, Farrell DJ, German GJ, Gilbert L, Hoang LMN, Johnson RP, MacKeen A, Maki A, Nadon C, Nickerson E, Peralta A, Radons Arneson SM, Yu Y, Ziebell K, au nom du Réseau des laboratoires de santé publique du Canada (RLSPC) Recommandations du Réseau des laboratoires de santé publique du Canada (RLSPC) pour la détection en laboratoire d'Escherichia coli producteurs de Shiga-toxines (O157 et non-O157) Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(11):345–9. DOI

Correction des auteurs: Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(9)

Bureau de la rédaction du Relevé des maladies transmissibles au Canada¹

Affiliation

¹ Bureau de la rédaction du RMTCC, Direction générale de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses, Agence de la santé publique du Canada, Ottawa (Ontario)

*Correspondance: phac.ccdr-rmtc.aspc@canada.ca

Citation proposée : Bureau de la rédaction du Relevé des maladies transmissibles au Canada. Correction de l'auteur: Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(9). Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(12): 368

Dans l'article "Surveillance de l'innocuité des vaccins au Canada : déclarations au SCSESSI, 2013 à 2016" publié le 6 septembre 2018, le nombre exact correspondant au pourcentage identifié dans la phrase suivant la Figure 4 était erroné (1). Il aurait dû être écrit :

« Dans le cas des sujets de moins de 18 ans, 7 % (n = 407) de l'ensemble des déclarations d'ESSI provenaient de la surveillance active. Bien que cette proportion soit petite, elle représente 56 % (n = 401) de toutes les déclarations d'ESSI graves soumises pour ce groupe d'âge, ce qui illustre la contribution du système de surveillance active dans le milieu hospitalier. » (Note : Les données ne sont pas illustrées; les nombres ne correspondent pas exactement aux pourcentages puisque ceux-ci ont été arrondis au nombre entier le plus proche.)

Cette erreur a été corrigée le 4 décembre 2018.

Référence

1. Ahmadipour N, Watkins K, Fréchette M, Coulby C, Anyoti H, Johnson K. Surveillance de l'innocuité des vaccins au Canada : déclarations au SCSESSI, 2013 à 2016. Relevé des maladies transmissibles au Canada 2018;44(9):233-42. DOI